PARTIE I

METTRE FIN À L'APARTHEID : UN DÉFI

La politique raciste de l'apartheid en Afrique du Sud n'a cessé d'attirer la réprobation de la collectivité internationale, tout en étant, il faut malheureusement le reconnaître, une force majeure dans le façonnage de la région. Cette réprobation internationale a trouvé son expression la plus intense aux Nations Unies et au Commonwealth, dont les programmes d'embargo militaire, commercial, financier et culturel contre le régime d'Afrique du Sud ont obtenu un appui maximum au milieu des années 1980. L'objectif, simple, était le suivant : obliger le gouvernement d'Afrique du Sud à entamer des négociations avec la majorité noire.

Le Canada était l'un des plus farouches opposants à l'apartheid : il s'est prononcé sur cette violation institutionnelle des droits de la personne devant la population blanche d'Afrique du Sud, et auprès de ses propres alliés du G-7, sans oublier la Francophonie, les Nations Unies et le Commonwealth. On reconnaît généralement que le leadership du Canada est à l'origine de l'appui accordé à une politique de sanctions dures de la part du Commonwealth qui a constamment manifesté l'énergie la plus vive dans la lutte contre l'apartheid, compte tenu surtout des fâcheuses conséquences des politiques sud-africaines sur nombre d'États membres du Commonwealth situés sur la ligne de front.

Cette mobilisation internationale, cet appel au changement, va devoir relever son plus grand défi : la victoire partielle. Dans la balance se trouvent les attentes de la majorité noire d'Afrique du Sud et les attentes de la région.

Les premiers pas vers la réforme

En février 1990, M. F.W. De Klerk, président de l'Afrique du Sud, lançait le pays sur la voie de la réforme en annonçant la mise en liberté de M. Nelson Mandela, président adjoint du Congrès National d'Afrique (ANC), et d'autres prisonniers politiques² et en légalisant l'opposition anti-apartheid. L'image de M. Mandela sortant de prison après 27 années restera gravée dans la mémoire de biens des gens.

Un an plus tard, M. De Klerk ouvrait une nouvelle session du Parlement d'Afrique du Sud en annonçant courageusement que les trois derniers «piliers» de la législation de l'apartheid, le Land Act, le Group Areas Act et le Population Registration Act, seraient abrogés par son gouvernement, promesse qu'il a tenue et qui a marqué l'écroulement des fondements juridiques de l'apartheid en Afrique du Sud.

On continue de se demander si tous les prisonniers politiques ont été libérés. La Commission des droits de la personne, organisme non gouvernemental de surveillance établi à Johannesburg, affirme qu'on détient encore 395 prisonniers politiques.